

ALLEGEMENT 2025

Ce formulaire est à nous retourner par voie postale ou courriel si vous demandez un <u>allègement</u> de votre cotisation de retraite complémentaire

Option réservée aux vétérinaires :

- soit ayant au titre de l'année 2025 une assiette de cotisations* de 2024 inférieure à 50 910 €
- soit affiliés depuis moins d'un an

(*) Assiette des cotisations sociales de 2024 : B.N.C. ou B.I.C (rubriques CE ou CF) et/ou rémunération de gérant de société soumise à l'IS (article 62 du CGI) + cotisations facultatives Loi Madelin (rubriques BZ et BU)+ fraction des dividendes supérieure à 10 % du capital social pour les vétérinaires exerçant en société.

MES COORDONNEES:

soussigné(e	.) .			
)):			
n :				
énom :		N° cotisant :		
	espondance :			
:				
de Postal :		Téléphone :		
ıail :		@		
		E DE COTISATION : <u>ée 2025</u> dans une autre classe : coche	r la classe choisie	edans le tablear
Classe	de cotisation	Assiette des cotisations	Cotisation 2025	Points acquis
Super	Spéciale I	Inférieure à 16 970 €	1 182,72 €	2
	Spéciale II	comprise entre 16 970 € et 25 454 €	1 774,08 €	3
Spécia	ıle I	comprise entre 25 455 € et 33 939 €	2 365,44 €	4
Spécia	ile II	comprise entre 33 940 € et 47 515 €	4 730,88 €	8
Classe		comprise entre 47 516 € et 50 909 €	7 096,32 €	12
la datetout allèl'allègerréductionLes der	emande incomplè limite d'envoi à la gement accordé a ment accordé est on dans la classe d nandes d'allègem	ete ne sera pas traitée CARPV est le <u>30 septembre 2025</u> au titre de l'année est définitif valable trois ans sous réserve que le demandée. A défaut, l'appel se fait da ent doivent être renouvelées tous les t traite complémentaire attribué est calcu	ns la classe de re rois ans.	evenu.
e :				